



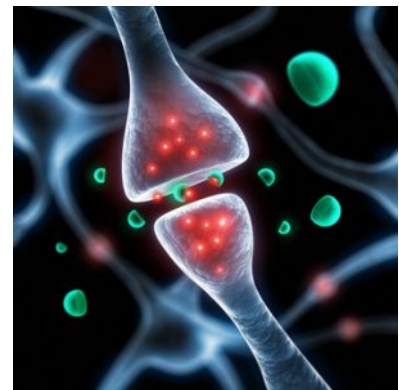
1- Définition

- Les traitements psychotropes sont des substances chimiques agissant sur le **Système Nerveux Central (SNC)** en induisant des modifications des **perceptions**, de l'**humeur**, de la **conscience**.
- Ce sont une **réponse thérapeutique** aux **maladies psychiques** en complément d'autres moyens.
- Ils modifient le psychisme soit par leurs propriétés **sédatives** soit par leurs propriétés **stimulantes**.

2- Généralités

Dans le cerveau, les cellules nerveuses synthétisent des substances appelées **neurotransmetteurs (NT)** :

- Dopamine
- Sérotonine
- Noradrénaline



Ces NT interviennent dans le **fonctionnement normal des neurones** mais lorsqu'ils sont en quantité anormalement importante ou insuffisante, ils peuvent entraîner des troubles psychiques.

Les médicaments psychotropes modulent les effets des NT en se fixant sur les récepteurs neuronaux.

Tous les médicaments n'agissent pas sur les mêmes récepteurs d'où la variabilité des réponses à ces traitements.

3- Les 3 grandes entités de psychotropes

*Les traitements psychotropes se divisent en **trois grandes entités** :*

- **Les psycholeptiques** : sédatifs psychiques, diminuent l'activité mentale (ex : neuroleptiques, hypnotiques, anxiolytiques)
- **Les psychoanaleptiques** : excitants psychiques, augmentation de l'activité mentale (ex : antidépresseurs)
- **Les psychodysleptiques** : perturbateurs psychiques, perturbation de l'activité mentale (ex : hallucinogènes, morphiniques, alcool...)

Sources des images :

<http://www.ufcquechoisir-dordogne.org/site-internet-medicaments>

<https://www.alternativesante.fr/cerveau/neurotransmetteurs-les-autres-hormones-du-bien-etre>